

Mention Electronique, Energie électrique, Automatique

RNCP23570 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	255, 201n
Code(s) ROME	H2602, H2604, H2605, I1305, M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur**Université de Cergy-Pontoise**<http://www.u-cergy.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les diplômés de la Licence Sciences et Technologies et Santé – mention Electronique, Energie électrique et Automatique (EEA) intègrent, très majoritairement, le master EEA de l'Université de Cergy-Pontoise. A l'issue de ce master ils sont amenés à intervenir dans les activités d'études et développement, de conception, de production et de contrôle dans les domaines du Génie Électrique et de l'Informatique Industrielle. Les fonctions listées ci-dessous peuvent également être accessibles directement aux diplômés de la licence EEA à un niveau de responsabilité inférieur.

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Assistant-Ingénieur ou ingénieur d'études et de développement en électronique, électrotechnique, automatique : Il conçoit, définit et effectue les travaux de conception et de développement des nouveaux produits ou des nouveaux procédés en milieu industriel, ainsi que les études d'amélioration des produits et procédés existants. Il réalise des recherches appliquées, des études, des mises au point, des analyses, des essais, ou la mise en œuvre des innovations.
- Assistant-Ingénieur ou ingénieur d'études et de développement en informatique : il participe au développement et à la maintenance des applications informatiques, en assurant l'analyse fonctionnelle, la conception technique, le codage, la mise au point et la documentation des programmes, dans le respect des normes et standards en vigueur dans le service.
- Consultant : il analyse les situations, identifie les problèmes de formation, aide au diagnostic, à la formulation et à la réalisation des projets. Il propose et accompagne les stratégies appropriées en fonction des analyses et des besoins détectés. Il est chargé du développement des services et des relations publiques (prospecte les marchés, négocie les contrats).

Par ailleurs, les diplômés du L3 EEA peuvent intégrer la vie active et notamment prétendre aux fonctions suivantes :

- Métiers de l'enseignement
- Emplois de la fonction Publique

Emplois dans le secteur industriel lié à leur formation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la formation, le diplômé doit être capable de travailler en autonomie, de définir des priorités et de respecter les délais qui lui sont impartis. Il doit pouvoir participer aux réunions, intervenir pour commenter les points

techniques dont il a la charge et produire des documents ou des notes techniques correspondantes. Il doit respecter et faire respecter les règles de sécurité et être capable de transmettre des consignes à d'autres intervenants. Il doit aussi pouvoir rendre compte à sa hiérarchie de l'avancement d'un projet ou de travaux. Il doit enfin connaître la réglementation en vigueur concernant les normes et pouvoir l'appliquer dans les cas courants.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activités accessibles aux détenteurs de ce diplôme sont ceux correspondant au Génie Électrique et l'Informatique industrielle.

- Entreprises dans les secteurs de l'électronique et du génie électrique (automobile, avionique), des énergies renouvelables
- Entreprises dans les secteurs de l'informatique et de l'informatique industrielle et des télécommunications
- Entreprises dans le secteur du bâtiment (second œuvre, équipements techniques, installation électrique,)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Assistant-Ingénieur ou ingénieur d'études et de développement en électronique, électrotechnique, automatique
- Assistant-Ingénieur ou ingénieur d'études et de développement en informatique
- Consultant

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 559 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique · tension 5/5 (Très élevée) C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	46 310
Jugés difficiles à recruter	54 %
Emplois saisonniers	3 %

Familles professionnelles (FAP)

C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique
C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique
G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique
G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes
M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique
M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements.

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

Pas de liste nominative

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements.

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements.

Remarque : possibilité de validation pour partie du diplôme par VES ou VAP

– Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)

- Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site du département de Génie Electrique et Informatique Industrielle de l'UFR Sciences et Techniques : <http://geii.u-cergy.fr/>

Site de l'université de Cergy-Pontoise

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23570/>